
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 1 DE LA FÉDÉRATION
CANADIENNE DE L'ENTREPRISE
INDÉPENDANTE RELATIVEMENT À LA PREUVE DÉPOSÉE PAR
GAZIFÈRE DANS SA CAUSE R-3665-2008 PHASE II**

Projets d'Extension et de Modification de Réseau

Question #1

Référence : (i) GI-14, document 1, R.11

Préambule : « Le résultat de l'analyse de rentabilité démontre que ces investissements sont rentables puisqu'ils dégagent une valeur actuelle nette (VAN) de 1 428 241 \$ et un taux de rendement interne (TRI) de 8,78%. »

Questions :

1.1 À partir de quel seuil Gazifère considère-t-elle qu'un projet est rentable ? Un projet avec une VAN de 1\$ est-il considéré rentable ?

1.2 Veuillez produire les calculs sous-jacents à l'analyse de rentabilité. Notamment, veuillez produire les volumes de ventes prévus sur l'horizon de l'analyse de rentabilité, les flux des différents postes de dépenses et de revenus utilisés pour l'analyse de rentabilité, ainsi que le taux d'actualisation retenu.

Question #2

Référence : (i) GI-14, document 2

Questions :

2.1 Veuillez ventiler les dépenses d'investissement entre entretien de réseau, addition de nouveaux clients sur le réseau existant et addition de nouveaux clients par extension de réseau.

2.2 Veuillez présenter des analyses de rentabilité distinctes pour les nouveaux clients sur réseau versus les nouveaux clients qui requièrent une extension de réseau.

2.3 Veuillez indiquer quelle longueur de conduite principale l'investissement de 2,4 millions permettra d'installer.

2.4 Veuillez indiquer quelle portion des contributions de 34 600 \$ est attribuable aux clients avec chauffage versus sans chauffage.

2.5 Veuillez présenter des analyses de rentabilité distinctes pour les clients avec chauffage versus sans chauffage.

Question #3

Références : (i) GI-16, document 1.1, page 4
(ii) GI-14, document 1, page 5, R.11

Préambule : À la ligne 93 de la référence (i), le nombre de clients entre janvier et décembre passe de 34 824 à 35 762, soit une augmentation de 938 clients. Par ailleurs, la référence (ii) indique 1 213 nouveaux clients en 2009. Cela implique donc que 275 (1 213 – 938) nouveaux clients seraient branchés au réseau entre la fin de décembre 2008 et la fin de janvier 2009.

Question :

3.1 Veuillez confirmer que le calcul présenté en préambule est exact. S'il ne l'est pas, veuillez expliquer.

3.2 En présumant que le calcul présenté en préambule soit exact, veuillez expliquer que plus de 20% des branchements soient prévus pour le mois de janvier.

Hausse Tarifaire

Question #4

Référence : (i) GI-14, document 1, R.5

Question :

4.1 Quelle est l'augmentation tarifaire moyenne considérant la distribution, le transport et l'équilibrage, mais excluant le coût du gaz ?

Ajustement du Coût du Gaz

Question #5

Référence : (i) GI-14, document 1, R.20

Questions :

5.1 Gazifère a-t-elle déjà analysé si les écarts de coût du gaz présentent une saisonnalité qui pourrait favoriser les clients ayant un profil chauffage au détriment des clients ayant un profil plus stable ou vice-versa ?

5.2 Veuillez présenter les écarts de coût du gaz sur une base mensuelle pour les 5 dernières années.

Analyse des Degrés-Jours Normaux

Question #6

Référence : (i) GI-14, document 4, p. 9, tableau 4

Questions :

6.1 Les méthodes présentées par Gazifère sont toutes de nature rétrospective. Gazifère a-t-elle considéré l'utilisation de méthodes prospectives qui utiliserait la connaissance actuelle sur le réchauffement climatique, telles que celle approuvée par la Régie pour Hydro-Québec dans sa décision D-2008-24 ? Si oui, pourquoi Gazifère n'a-t-elle pas choisi d'allant de l'avant avec ces méthodes ? Si non, veuillez justifier.

6.2 De façon plus générale, Gazifère a-t-elle considéré l'analyse de méthodes autres que celles présentées au tableau 4 ?

6.3 Veuillez ajouter une analyse 30-year Trend au tableau 4.

6.4 Veuillez produire les données ayant servi à l'analyse présentée en GI-14, document 4.

6.5 Les méthodes « de Bever » et « Probe » utilisent des moyennes pondérées sur 5 ans (5YRWA). Veuillez indiquer quel est le facteur de pondération utilisé pour créer cette variable.

Question #7

Référence : (i) GI-14, document 4, p. 5

Préambule : « The Company believes that the following measures should be used to evaluate the suitability of the forecast methods because these metrics are widely accepted and encourage a comprehensive and balanced assessment of the forecast values from each model : [...] » (notre souligné)

Question :

7.1 Veuillez produire la documentation supportant ces affirmations pour chacune des mesures présentées.

Coût du Capital

Question #8

Référence : (i) GI-15, document 2.1, page 2 de 2, ligne 6

Question :

8.1 Pour quelle raison le pourcentage de 36.5% est-il calculé à partir des données de l'année 2007 plutôt que sur la base des chiffres du présent dossier tarifaire?

Impact du Compte de Stabilisation de la Température sur la Base de Tarification

Question #9

Références : (i) GI-15, document 2.3.2

Question :

9.1 Veuillez expliquer comment est établi le taux de 10,2 % pour les activités non réglementées utilisé à la note 5.

Transportation, Load Balancing and Commodity

Question #10

Référence : (i) GI-20, document 1 page 1.

Questions :

10.1 Veuillez indiquer comment le montant de 236 100\$ se répercute entre les différents tarifs.

10.2 De façon plus générale, veuillez indiquer comment le coût de transport et « load balancing » est réparti entre les tarifs.

10.3 Veuillez reproduire la pièce GI-19, document 1.3, page 1 en incluant les variations appropriées aux items « Gas Supply Commodity » et « Gas Supply Load Balancing » de chaque tarif.

Question #11

Références : (i) GI-20, document 1 page 1.
(ii) R-3637 GI-24, document 1 page 10.

Questions :

11.1 À titre de complément à la réponse fournie à la référence (ii), veuillez indiquer d'où provient la différence entre les montants 59 344,1 \$ (ligne 11) et 59 316,9 \$ (note 5) de la référence (i) ? Est-ce que les volumes utilisés sont les mêmes ? Est-ce que les hypothèses sur le gaz « UUF » sont les mêmes ? Est-ce que le coût du service de Niagara Gas Transmission est le même ?

11.2 Veuillez présenter le détail du calcul du montant de 59 362,9\$ à l'aide d'un tableau semblable à celui présenté en GI-20, document 2.

Question #12

Références : (i) GI-20, document 2 page 1.
(ii) R-3637-2007, GI-24, document 1.1.

Questions :

12.1 Veuillez confirmer que le chiffre de $1\,096,4\ 10^3\text{m}^3$ correspond à la fois à la demande de pointe prévue et au volume souscrit pour l'année 2009.

12.2 Veuillez indiquer si cette demande de pointe prend en compte l'ensemble des 1 213 clients prévus selon les projets d'extension et de modification de réseau. Si oui, et étant donnée la méthode présentée à la référence (ii), est-il correct de conclure que cette demande de pointe est prévue pour le mois de décembre 2009 et qu'une portion de cette capacité n'aurait pas été nécessaire pour couvrir la pointe des onze premiers mois de l'année ?

12.3 Veuillez indiquer s'il existe des dispositions du Tarif 200 de Enbridge qui empêcheraient Gazifère de conclure des contrats d'approvisionnement s'étendant du 1^{er} décembre au 30 novembre plutôt que du 1^{er} janvier au 31 décembre comme c'est le cas actuellement.

12.4 Étant donné les réponses aux questions précédentes, ne croyez-vous pas qu'il serait plus avantageux financièrement pour Gazifère et ses clients de contracter de la capacité du 1^{er} décembre au 30 novembre plutôt que du 1^{er} janvier au 31 décembre permettant ainsi de contracter un peu moins de capacité pour 11 des douze mois de l'année.

PGEÉ

Question #13

Référence : (i) GI-17, document 1, page 38.

Question :

13.1 Veuillez indiquer si l'allocation des aides financière et des coûts de fonctionnement du PGEÉ se fait selon les marchés auxquels les programmes s'adressent. Par exemple, veuillez confirmer que les coûts des programmes résidentiels sont alloués au tarif 1. Si non, veuillez indiquer comment sont alloués les coûts des programmes du PGEÉ.

Question #14

Référence : (i) GI-17, document 1, page 21.

Questions :

14.1 Veuillez indiquer comment le taux de bénévoles est calculé.

14.2 Est-il possible qu'un taux d'opportuniste net prenne une valeur négative ? Si oui, les tests usuels de rentabilité des programmes demeurent-ils applicables?

Question #15

Références : (i) GI-17, document 1, page 17.

(ii) R-3662-2008, Gaz Métro-10, document 11, Annexe B, page 2 de 12.

Préambule : À la référence (ii) le FEÉ indique que, suite aux résultats de tests sur les panneaux réflecteurs de chaleurs montrant des résultats décevants, il a décidé d'interrompre immédiatement tous ses programmes faisant la promotion de ces technologies.

Questions :

15.1 Face à ces mêmes résultats, Gazifère a-t-elle envisagé ou envisage-t-elle d'interrompre son propre programme de panneau réflecteur de chaleur ?

15.2 Toujours en regard de ces mêmes résultats et dans l'éventualité où elle déciderait de poursuivre la conduite de ce programme, Gazifère considère-t-elle la possibilité d'en devancer l'évaluation à 2009 plutôt que d'attendre en 2010?

Texte des Tarifs

Question #16

Référence : (i) Tarifs en vigueur au 1^{er} juillet 2008, Gazifère inc., page 30.

Préambule : Le paragraphe 7.7 des dispositions générales des tarifs de Gazifère indique que les frais de remise en service peuvent aller jusqu'à 50\$ pour les clients du tarif 2 et jusqu'à 135\$ pour les clients du tarif 1.

Questions :

16.1 À quand remonte la dernière évaluation par Gazifère de ses coûts de remise en service ?

16.2 Veuillez justifier l'écart important entre les coûts de remise en service des tarifs 1 et 2.